

Guide AP-HP : Protéger les biens et affaires personnelles du patient

23/04/2018

Afin d'organiser au mieux la protection des biens des patients, la Direction des affaires juridiques a établi une série de documents de référence pour les équipes hospitalières :

- Un guide juridique « Protéger les biens et affaires personnelles du patient » ;
- Une brochure synthétique imprimée qui en rassemble les points essentiels ;
- Une affiche « Pendant mon séjour à l'hôpital, je dépose..., je garde..., je conserve..., je déclare... ».